



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 11 mars 2016

Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et du cadre de Vie

Bureau du contrôle de légalité et
de l'urbanisme

ACCUSE DE RECEPTION **DU 11 MARS 2016**

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une évaluation environnementale dans le
cadre de l'élaboration d'un plan de prévention des risques
littoraux (PPRI)**

Commune de Sainte-Marie

Intitulé du projet : Élaboration d'un plan de prévention des risques littoraux (recul du trait de côte et submersion marine) de la commune de Sainte-Marie

Pétitionnaire : ETAT – Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

N° enregistrement du dossier : 2016-DRCTCV-BCLU-22

Date de réception du dossier en préfecture : 4 janvier 2016

Date de complétude du dossier : 10 mars 2016

Date de l'accusé de réception du dossier : 11 mars 2016

Date de décision implicite : 10 mai 2016 (à/c de la date du présent accusé de réception)